



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CGC

CONFÉDERATION FRAŃCAISE DE L'ENCADREMENT - CGC

## **Qualité de vie au travail :**

### **les employeurs pensent-ils aux salariés ?**

Dans la négociation en cours, la CFE-CGC a exprimé sa volonté de traiter de l'organisation et des conditions du travail. Pour l'instant, il n'a été abordé que ce qui gravite « autour du travail », les organisations syndicales s'étant retrouvées sur cette demande exprimée clairement et consensuellement.

Lorsque l'on compare la qualité du dialogue social dans les 27 pays européens, la France se situe parmi les derniers, tant sur les conditions de travail, que sur l'organisation, les méthodes et le respect de l'équilibre vie professionnelle et vie familiale.

La CFE-CGC veillera à ce que le trépied des trois accords en cours soit équilibré pour les salariés. Trépied constitué par l'accord sur l'emploi de janvier 2013, l'accord actuel sur la qualité de vie au travail et l'accord sur le dialogue social en attente !

La CFE-CGC rappelle que la qualité de vie au travail conditionne non seulement le bien être des salariés mais également leur productivité. Elle devrait donc :

- être prise en compte par les comités de direction et conseils d'administration,
- être enseignée et intégrée aux examens des écoles de gestion.
- 

La CFE-CGC met beaucoup d'espoir dans cet accord majeur qu'est la qualité de vie au travail. Encore faut-il ne pas aboutir à un accord fourre-tout et que le MEDEF sache de passer du discours aux actes !

Le service communication CFE-CGC